



Le Belsimilien

Mai 2021

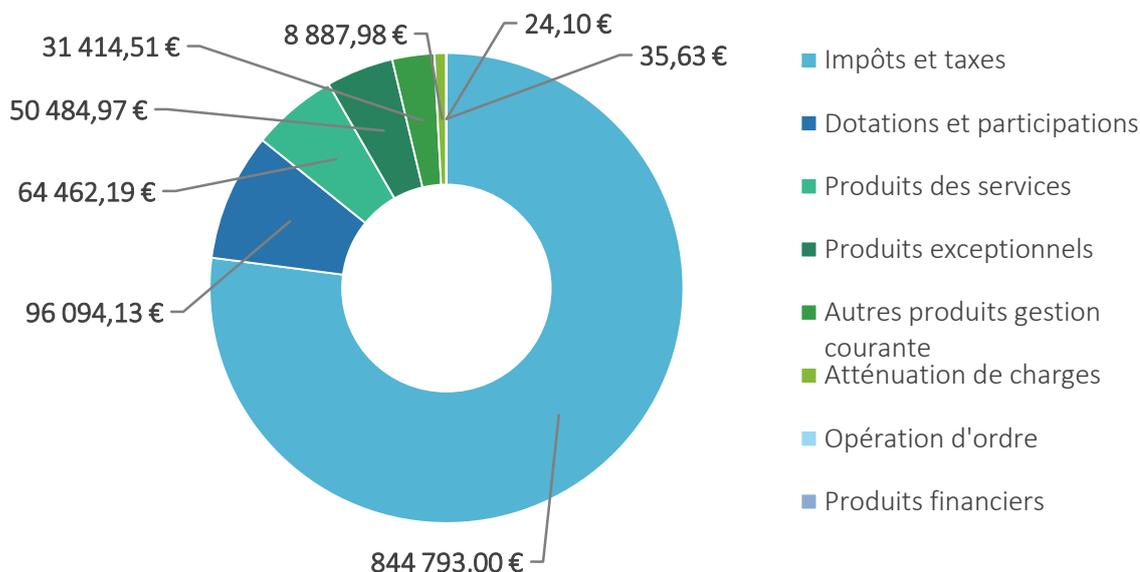
Budget 2021

Le budget 2021 a été voté en conseil municipal le 8 avril dernier. Ci-dessous, puis en page suivante, se trouvent les détails. Pour rappel, les taux d'imposition de la commune n'ont pas augmenté depuis 2013.

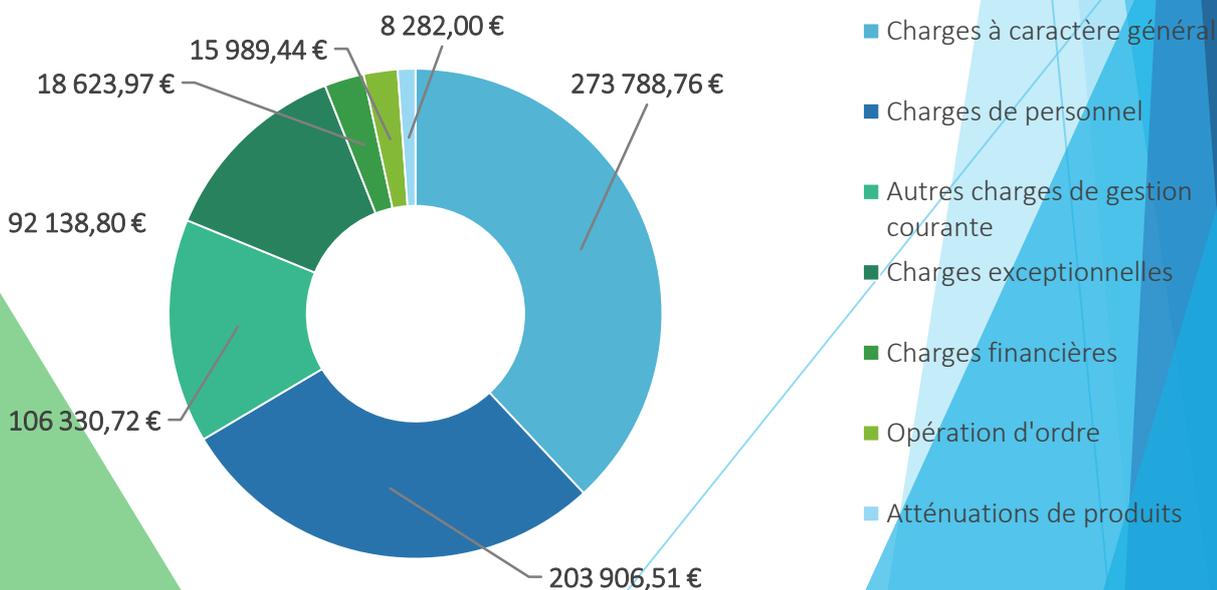
Au 1er Janvier 2021, l'annuité de la dette communale s'élève à 44,09€ par habitant. L'endettement du budget général de la commune s'inscrit en dessous de la moyenne d'endettement des communes comparables.

Compte administratif 2020 voté le 8 avril 2021

Recettes de fonctionnement



Dépenses de fonctionnement



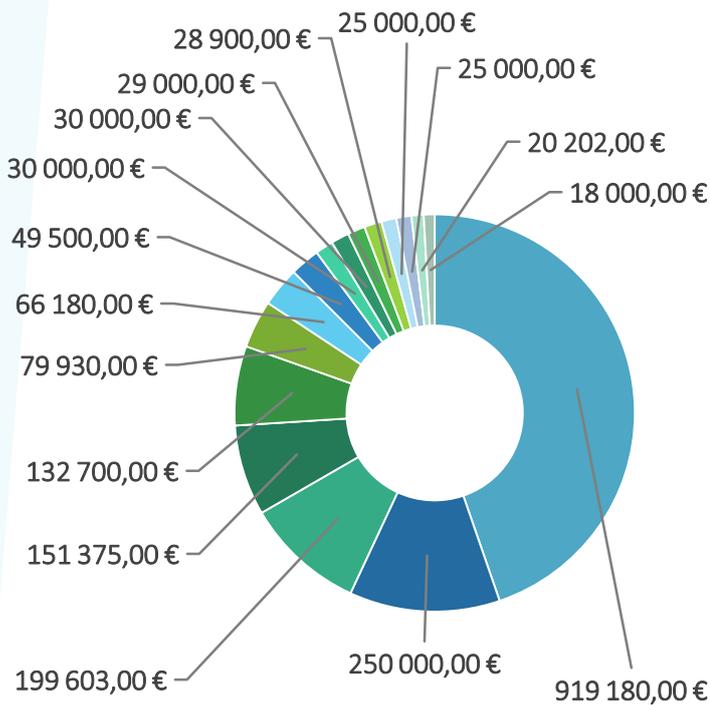
A découvrir

- Budget 2021
- Vie municipale
- Ca s'est passé à Beausemblant

Budget primitif 2021 voté le 8 avril 2021

Les résultats dégagés en 2020 permettent de continuer notre politique d'investissement.

Dépenses d'investissement



- Salle des Fêtes : mise aux normes et extension
- Aménagement de Boresse
- Développement urbain
- Voirie
- Subvention d'équipements (dont mise en séparatif des réseaux)
- Aménagements des terrains
- Emprunts et cautions
- Réseaux
- Autres constructions (WC publics)
- Bancel : digue
- Mairie : volets, climatisation, équipements informatiques
- Ecole : équipements informatiques
- Documents d'Urbanisme
- Eglise
- Réseau et installations de voirie
- Divers équipements : urne, isoiloirs, ...

Vie Municipale

Conseils municipaux des 9 mars et 8 avril 2021

Les adjoints se réunissent toutes les semaines et le conseil municipal se tient une fois par mois.

- Vote du budget 2021 de la commune et des taux d'imposition
- Attribution des marchés de travaux pour la salle des fêtes

Travaux

Route du Vivier

Le traçage d'une voie piétonne a été réalisé au mois de Mars. Une nouvelle liaison douce pour nos habitants.



Programme voirie 2021

Fin mars, la commission voirie s'est réunie. Cette année, les travaux seront axés sur la mise en sécurité de certains secteurs du village et la poursuite des liaisons douces autour de notre bourg.

Ainsi, la route de Champbouchard sera légèrement décalée dans le champ communal (partie sud de la rue) pour permettre la création d'une zone piétonne, côté habitation. La route des carrières sera aménagée de façon à créer une continuité de la liaison douce avec la route de la promenade. Enfin, les trottoirs de la rue des Rossinières seront remis en état.

Chemin piétonnier Boresse-village

Le département a refusé nos propositions (traçage, ligne blanche, quilles et bordures béton) et nous a imposé une bande enherbée pour séparer la chaussée et le chemin piétonnier. Cette dernière marque la fin des travaux. Cependant, nous remarquons que des véhicules roulent et détériorent cette bande. Nous déplorons ces dégâts.

Route de la Promenade

Les élus de la commission environnement et des riverains ont œuvré pour l'embellissement de la Route de la Promenade.



Vie Municipale (suite)

Parc Polycard

La rénovation du parc des enfants a été lancée début mai. Le remplacement des barrières ainsi que 2 des jeux était au programme (toboggan et balançoire à bascule). L'ensemble sera opérationnel début juin.

Informations

URGENT – MEDECIN

La commune recherche un médecin généraliste à partir de Janvier 2022. N'hésitez pas à partager cette information dans votre entourage et, au besoin, contactez la mairie et/ou Martine Veyrat au 06.77.19.51.45.

Radon

Une campagne de mesure du radon a été menée sur plusieurs communes, dont Beausemlant. Le radon est un gaz radioactif incolore et inodore, présent naturellement dans les sols. Loin derrière le tabac, le radon est un facteur de risque de développement du cancer du poumon. Les résultats montrent que les concentrations en radon sur notre commune sont inférieures à 100 Becquerels par m³ d'air – les études montrent une augmentation du risque de cancer à partir d'une exposition continue pendant 30 ans supérieure à 200Bq par m³. Des informations complémentaires sont à votre disposition en mairie.

Inscriptions année scolaire 2021-2022

Les parents des enfants nés en 2018, mais aussi des nouveaux élèves, peuvent les inscrire pour la rentrée 2021-2022. Pour cela, il faut obtenir une autorisation d'inscription en mairie. Une fois l'autorisation validée, une fiche de renseignements vous sera envoyée par l'école. Elle sera à retourner complétée au directeur, M. Pelloux-Prayet. Si votre enfant est déjà scolarisé dans une autre école, pensez à demander un certificat de radiation.

Belsimilien numérique

Dans une démarche favorable à l'environnement, nous vous proposons de vous faire parvenir le bulletin municipal, le Belsimilien, directement par email.

Si vous êtes intéressé.e, merci d'envoyer vos nom, prénom, adresse mail ainsi que votre adresse postale à: belsimilien@beausemlant.fr. Votre adresse email ne sera utilisée qu'à cette fin.

Murs de clôture

Nous rappelons qu'une demande préalable de travaux est à déposer en mairie pour validation avant le début des travaux. Les murs ne doivent pas dépasser 1,80m de hauteur et doivent être obligatoirement enduits ou façadés.

Dépôt d'amiante – Pour les particuliers

Depuis le 29 mars dernier, le dépôt d'amiante lié doit être conditionné au moyen d'un kit qui vous sera fourni par le SIRCTOM. En effet, le maximum de 10 plaques (ou 1m³ en vrac) doit être filmé. La marche à suivre est disponible sur le site du SIRCTOM: www.sirctom.fr.

Nous vous rappelons les horaires d'été des déchetteries: du lundi au samedi de 8h30 à 12h et de 13h à 18h.

Un nouveau commerce dans notre village

Bienvenue à Carlos Carvalho, notre nouveau boulanger. Il est ouvert tous les matins du mardi au dimanche de 6h30 à 13h, et les après-midi du mardi au samedi de 16h à 19h sauf le mercredi.



Un nouveau service dans notre village

La micro-crèche « Les Mots de l'Age » est ouverte depuis le 27 avril. Christophe Verschelden et Lise-Marie Garivier accueillent les enfants de 2 mois à 6 ans.



Horaires des tondeuses

Il est rappelé que l'utilisation des tondeuses doit se faire du lundi au samedi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30.

Carton rouge

Les propriétaires de chien doivent ramasser les déjections de leur animal sur la voie publique.

Merci de ne pas jeter vos masques dans la nature ou dans les rues.

Vie Municipale (fin)

Groupe scolaire Arc-en-Ciel

L'ensemble des classes sont équipées d'un tableau blanc interactif. A la rentrée, elles seront toutes climatisées.

Elections départementales et régionales

Elles se tiendront les 20 et 27 juin 2021. Pensez à apporter un titre d'identité et votre stylo.

Passage Critérium du Dauphiné

Le critérium traversera le village le jeudi 4 juin. Certaines routes de la commune seront fermées. Consultez le site du critérium pour plus d'informations.

Ça s'est passé à Beausemblant



Commémoration du 19 mars 1962 (ci-dessus) et du 8 mai 1945 (ci-dessous) en comité restreint



Le 24 février, Mme Suzanne Valentin a fêté ses 100 ans. Elle nous a malheureusement quitté le 8 mai 2021.

Mme Gisèle Boennovec, cantinière de 1966 à 1973 nous a quitté. Elle était l'employée de l'association « Cantine scolaire ». Elle assurait seule la préparation des repas pour 90 élèves en moyenne. Mais ses tâches étaient diverses: elle s'occupait des achats des denrées alimentaires, de la commande du charbon et du fuel. Une cuisinière à charbon équipait la cuisine. Chaque matin, elle devait l'allumer avec de petits fagots de bois préparés par son mari (il était l'agent technique et le garde-champêtre de notre village). Elle devait également allumer le poêle à bois et celui à fuel dans la salle de restauration.

Le prix des repas était modique car des parents et des habitants donnaient des pommes de terre, des légumes et des fruits. Chaque jour, des enfants volontaires l'aidaient pour faire la vaisselle.

Le sol de la cantine était en ciment. Lors des concours de belote, on vendait des verres de vin rouge et des gouttes tombaient au sol. Le lundi, Mme Boennovec devait frotter pour éliminer les tâches.

Carnet

Naissances: Lise BEDON – Valentin AUGUSTO

Mariages: Claire BOURLION et Patrice JACQUET

Décès: Gisèle BOENNOVEC née DIE – Marcelle FOUVET née BONNETON – Arnaud LONGATTE – Franck GRILLET – Suzanne VALENTIN née GREVE – Marie-Louise GRATTESOL née Poulencard – Marthe RAVIT née GIRARD

Suivez l'actualité de Beausemblant sur www.beausemblant.fr ou la page Facebook

Horaires du secrétariat de la mairie : Le mercredi de 8h 30 à 13h et les lundis et vendredis de 14h à 18h

Rencontre avec M. le Maire et les Adjointes: merci de prendre rendez-vous auprès de la mairie

Idées Sorties

- *Dimanche 27 juin*
2° course de caisse à savon par Rallye Passion
- *Vendredi 9 juillet*
Spectacle « Vive la vie » par la troupe Péricard
Cet agenda est soumis à l'évolution de la situation sanitaire et des directives gouvernementales